

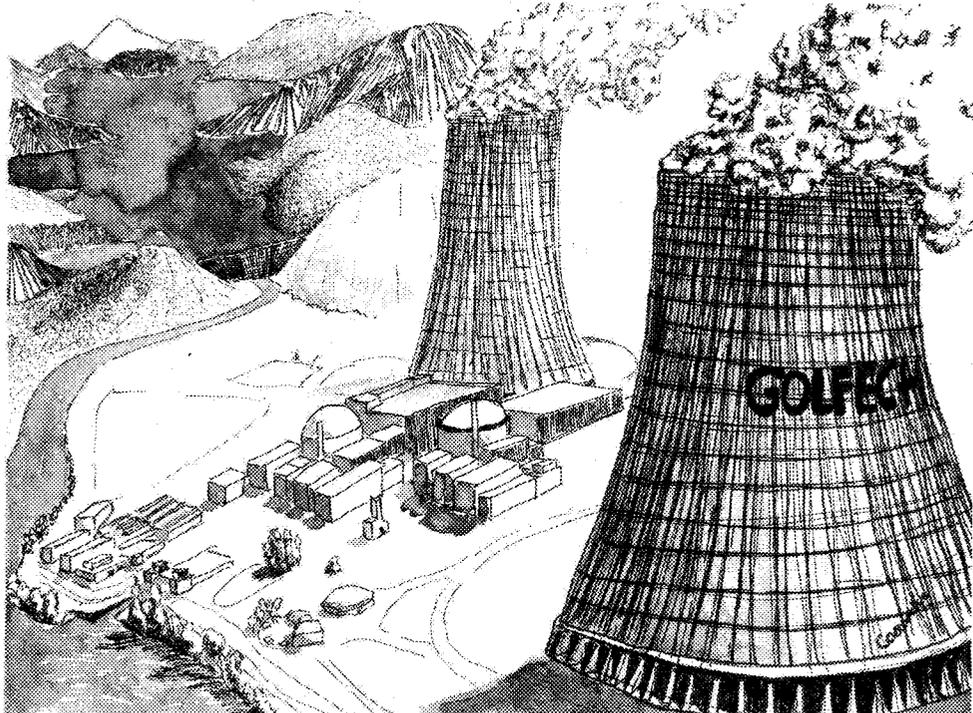
Interview : à Montbel on se bat contre les cabanes

Le lac de Montbel est un lac artificiel mis en eau pour les besoins de l'agriculture et de la centrale nucléaire de Golfech. Ses rivages ont été aménagés partiellement par la suite pour des activités de plaisance. Aujourd'hui un projet d'hébergement touristique de 25 chalets et d'infrastructures diverses connaît une contestation pour défendre notamment la nature qui s'est développée après la mise en eau. Il est intéressant de constater que cette défense de la nature fait référence à une nature que l'on pourrait quelque part qualifier d'artificielle. Cette seconde nature est pourtant défendue en tant que nature effaçant par là même la vocation industriel du lac. De la même manière la mise en plaisance du lac ne ferait-elle pas aussi oublier sa vocation première en le dotant d'une image bon enfant, comme si ce lac était un lac comme un autre ? Le guide de l'antitourisme interview Geneviève, une opposante au projet.

Guide de l'antitourisme (GA) : *Le lac de Montbel est un lac artificiel, peux-tu nous expliquer les raisons de sa création et décrire les agréments qui garnissent déjà ses rives ?*

Geneviève : C'est à Montbel en Ariège qu'en l'an 1985, expulsant brutalement bêtes et gens, est mise en eau une « bassine » de 600 hectares, 60 millions de mètres cube d'eau, financée à 90 % par le

ministère de l'Agriculture pour l'irrigation de l'industrie agricole de l'Ariège et du Lauragais, et pour maintenir un étiage suffisant à la Garonne, centrale nucléaire de Golfech oblige. La plus grande partie du lac est à niveau d'eau variable selon les saisons. Celle-ci est assez fréquentée car aménagée dès 1992 en plusieurs endroits : en effet bars, restaurants, « plages », club de voile, location de canoës, sentier entourent le lac. Une partie plus petite (76 hectares et



5 millions de mètres cube d'eau) dite « à niveau constant » est aménagée pour de futurs projets touristiques selon les élus, pour une réserve d'eau supplémentaire selon les agriculteurs. Cette partie, excentrée et non aménagée, n'est fréquentée depuis 38 ans que par quelques pêcheurs, quelques esprits aventureux, et des naturalistes. En effet, temps et paix royale aidant, plantes et bêtes ont recréé peu à peu une vie, une nouvelle « biodiversité », propice à l'observation. Cette partie du lac « à niveau constant » non aménagée touristiquement, aiguisa très vite quelques appétits. En 2005, 140 chalets furent proposés par un consortium belge soutenu par les élus, mais une opposition bien décidée les chassa assez vite. Tout de même, à cette occasion, la loi Montagne, qui empêchait jusque-là toute urbanisation à moins de 300 mètres du rivage fut abrogée, juste pour Montbel, et l'est toujours, laissant la possibilité à d'autres projets de voir le jour. Par ailleurs, les tissus économique-sociaux, ayant été détruits ou abandonnés à la destruction par les élus de tous bords (plan Pisani des années 60 contre les paysans, normes des années 80 contre les artisans, mondialisation de l'industrie avec la perte de 10 000 emplois en 1995 en pays d'Olmes – petit bout d'Ariège – dans l'aluminium et le textile par exemple), une solution était à trouver et, en Ariège comme partout, le tourisme fut promu nouvelle économie politique. On entendait déjà à l'époque « l'avenir du territoire par le développement du tourisme est à saisir » avec comme image à donner pour attirer du monde « la sécurité sanitaire, environnementale, routière ». Ce discours s'accompagna d'une première vague de projets farfelus comme des pistes ULM et un restaurant sur ponton, vite abandonnés. Vers 2010, venu du monde du marketing et du management et porté par nos collectivités arrive un tsunami de concepts nouveaux, étranges, conquérants et ravageurs. Ainsi il en va « d'axes stratégiques, d'analyses des tendances, de marchés ciblés, d'objectifs opérationnels, d'optimisation, de coopération avec les territoires voisins, de visibilité, etc. », le tout accompagné de propos déconcertants et paternalistes puisque le problème des élus est de « maintenir les gens en leur fournissant des occupations ». Selon nos édiles, « les gens des villes ont besoin d'être animés », « il faut [donc] proposer une campagne où on ne s'ennuie pas ». Est résumé là le rapport des élus aux gens et à la nature. Ainsi, en Ariège comme ailleurs, subventions, création d'infrastructures (routes, parkings, zones) et marketing s'additionnent majoritairement sur le secteur du tourisme, créant une position hégémonique,

en concurrence déloyale avec le petit artisanat et l'accès à la terre pour de petits paysans, livrés aux brutales lois du marché. De ce fait, mais artificiellement et pour le moment, le tourisme peut se prévaloir de « faire vivre le territoire ».

GA : *Peux-tu nous parler du projet auquel tu t'opposes ?*

Geneviève : Le projet, réalisé par l'entreprise Coucoo Cabanes est un complexe touristique de 25 chalets de 50 mètres carrés nommés « cabanes » – à la Thoreau dans *Walden ou la vie dans les bois*. Initialement prévu comme un complexe de cabanes dans les arbres d'une forêt ancienne, le projet est ramené au sol et étalé le long de 2,5 kilomètres de berges suite à une première opposition. S'ajoute à « ces cabanes » ce que les services de communication de Coucoo et des élus oublient sciemment de signaler : l'édification d'un hall d'accueil de 500 mètres carrés, d'une piscine de 180 mètres carrés, d'un parking de 1 000 mètres carrés, d'un ponton de 60 mètres, de voies d'accès, du réseau des fluides de quatre microstations d'épuration pour les eaux usées, le tout sur 9 hectares. Ce projet avec ses hébergements « innovants et écoresponsables » arbore le label « Coq Vert » indiquant que le tri des déchets est fait, que le projet est intégré dans le paysage et que les matériaux employés sont nobles. Ce projet s'implante dans un territoire déjà bien pourvu en hébergements touristiques puisque sur les 15 kilomètres autour du lac on peut trouver 8 hôtels, 110 chambres d'hôtes, 4 campings et d'innombrables gîtes. Les élus justifient ces aménagements qui garantiraient l'ordre et la propreté contre le « désordre et la saleté » qu'incarnent les hippies et leurs camions. Argument déjà convoqué à Montbel (en 2005) et ailleurs (cf. Godin lors de la bataille de la plaine).

GA : *Peux-tu revenir brièvement sur l'historique du projet ? Pourquoi ce projet est apparu et comment a-t-il vu le jour ?*

Geneviève : C'est un projet concocté dès 2018 par les élus du département désireux de « valoriser », c'est à dire rentabiliser ce « site exceptionnel », avec de « l'hébergement de qualité », c'est à dire de demi-luxe entre 150 € et 250 € par nuit pour une chambre double. La mission de dénicher l'entreprise idéale fut confiée à AAA (Agence Ariège Attractivité) qui propose l'investisseur Cabane nature et spa et sa marque Coucoo, adoptée après un appel à concurrence taillé

sur mesure. Les institutions ont toutes été favorables. La Dreal (Direction régionale de l'environnement de l'agriculture et du logement) accorde une dispense d'étude d'impact le 27 octobre 2020 suite à un recours gracieux demandé par Coucoo. Toutes les institutions se sont assises sur le schéma directeur de la communauté de communes de 2017 et le plan

mais aussi dans la plus grande discrétion. L'opacité est un ingrédient important de ces projets. Si bien que la population ne le découvrit qu'au moment de l'enquête publique obligatoire en novembre 2020. Ni le conseiller municipal de Montbel, ni un agriculteur directement impacté n'étaient jusque-là au courant !

GA : *Peux-tu nous en dire plus sur l'entreprise Coucoo ?*



Geneviève : Coucoo est le leader français de l'hébergement touristique en « cabanes » de luxe. Il possède 5 sites en France et à l'étranger et en espère 12 toujours pour des « séjours hors du temps » et dans des « lieux d'exception » qui sont donc en général classés zones naturelles que des révisions de PLU massacrent en les rendant constructibles. Coucoo gère son entreprise grâce à 90 « collaborateurs », c'est-à-dire employés. L'entreprise s'installe dans des Zones de revitalisation rurale (dont Montbel) afin que ses bénéficiaires soient défiscalisés dégressivement pendant 10 ans. Coucoo ne cotise pas en cas de faillite mais se protège via une société d'exploitation : la société par actions simplifiée « Cabanes de Montbel » seule liquidée dans ce cas. Ce modèle financier alambiqué pour tirer le maximum de subventions et profits semble bien loin de « l'ADN humaniste » qu'affirme le service de communication de l'entreprise.

GAT : *Sous les discours positifs encensant le projet de cabanes, quel rapport au territoire et à la nature est institué concrètement pour les futurs consommateurs (et non plus usagers) de ces espaces ?*

d'aménagement développement durable qui préconisaient la préservation des milieux naturels et agricoles. La révision du PLU passa les zones naturelles et agricoles en zones constructibles et créa les OAP (orientation, aménagement, programmation), dispensant de cahier des charges. Toutes ces démarches se déroulèrent dans le strict respect des procédures

Geneviève : En 2017, la publicité du schéma directeur concernant le territoire de Mirepoix invitait les touristes à « se prélasser au bord du lac de Montbel, à goûter sa quiétude et sa beauté », mettant en avant un hédonisme tranquille loin des superlatifs du genre « site exceptionnel », « écrin de verdure », « pépite ». En décembre 2022, le président de l'asso-



La partie du lac de Montbel à niveau constant

ciation nationale des maires de stations de montagne parle, lui, sur France culture, du « besoin de décompenser en changeant d'air et d'habitude » reprenant le discours des entreprises touristiques. En effet, L'entreprise Coucoo est allée plus loin en parlant de « décompresser, décompenser, déconnecter, s'évader » ou de « slow-tourisme », « tourisme expérientiel » en « immersion totale dans la nature » – tel des chasseurs-cueilleurs ? –, de « séjours hors du temps » vers un « ailleurs », c'est-à-dire une « nature devant laquelle on pourrait se ressourcer afin de renouer avec soi-même et avec les choses ». Le tout sans effort comme ces aurores boréales « contemplées bien au chaud » que propose l'agence chinoise CAA en Islande, c'est-à-dire depuis un bocal. Vivre innocemment dans un milieu tout à la fois « sauvage » et « confortable » est la traduction de « Cabanes nature et spa ». Aventure en toute sécurité, sans risque et sans effort, en tout confort, juste dans un décor. Or, j'imagine que l'air vif et la sensation d'espace font partie de l'aurore boréale ; l'avoir cherché aussi. François Terrasson disait à ce propos : « on fait croire aux gens que les amener quelque part c'est la même chose que s'ils y allaient » et ajoutait : « le tourisme est la version domestiquée du voyage ou son cadavre ». Autrement dit, la garantie que rien n'arrive. L'aménagement sécurise le touriste mais le « prive de sa liberté » et le contrôle, le parque dans certaines limites, certaines voies (vertes bien sûr). Le

discours de Coucoo révèle notre envie de fuir « hors du temps » vers un « ailleurs ». Ce temps et cet espace à fuir ne serait-il pas celui du travail ? Ne doit-on pas justement en finir avec cette dichotomie du temps séparé entre un travail privé de sens et des loisirs qui prétendent nous rendre ce sens de la vie qui nous échappe ?

GA : *Le collectif d'opposition « A pas de loutre » dont tu fais partie s'est alors formé en réaction à ce projet. Qui sont les opposants, et que contestent-ils ?*

Geneviève : Emus par l'annonce d'un massacre du site, quelques amoureux de la nature nue dont des naturalistes et des habitants de Montbel ou d'ailleurs s'élançèrent sur les places publiques, pétitions en main. Le collectif fut créé en janvier 2021, soutenu par le Comité écologique ariégeois (CEA), le Chabot (Association de protection des rivières ariégeoises), Nature en Occitanie (NEO) et France nature environnement (FNE), avec trois objectifs : « informer la population, interpeler les élus, préserver le lac à niveau constant ». L'argumentaire du collectif dénonce principalement l'atteinte à la biodiversité et la mise en vente de la nature, l'opacité de la mise en œuvre du projet et « l'éco blabla » de l'entreprise et des élus. Les naturalistes ont immédiatement constitué un dossier béton, mobilisé leur réseau faisant

ainsi parler de la lutte au niveau national. Ils ont aussi organisé des visites naturalistes sur le site, sensibilisant par là le public à la protection de cet environnement. La stratégie du collectif est d'agréger le maximum de personnes et revendique la non-violence (car la violence appellerait la violence et que la non-violence appellerait la non-violence, étrange déduction que je conteste). Pour fédérer, le collectif ne veut pas se « décrédibiliser » par certaines attitudes (débordements, provocations, slogans politiques). Plus généralement, les discours politiques généralistes sont boudés car non consensuels comme la critique du tourisme dans une région dont beaucoup dépendent de cette manne. Pourtant le projet Montbel est concerné par un plan national « Destination France » et régional dans la politique de l' « Occitanie 1^{ère} destination » de France, avec 8 contrats de site dont Montbel. L'opposition invisibilise donc les politiques qui permettent l'émergence du projet à Montbel. Les institutions emploient une politique volontariste dans toute l'Ariège et ailleurs pour aménager le territoire à des fins touristiques dont l'Agence développement tourisme d'Ariège qui souhaite « 20 % de plus de PIB dû au tourisme ». (3 autres projets en Ariège dans ce sens : « vallées ingénieuses » 70 % d'argent public sur 5 millions d'investissement, plateau de Beille 50 % d'argent public sur 8 millions d'investissement, Val-de-Sos et 4 millions pour Montsegur, Monts d'Olms, Mirepoix et Montbel) *A pas de loutre* laisse donc croire qu'il ne s'agit que d'un projet isolé. C'est comme si les anti-mégabassines n'évoquaient pas l'agriculture industrielle et financière. Je regrette que l'opposition ne s'oppose pas ouvertement au tourisme, à l'aménagement en général du lac et ne fasse pas de liens avec d'autres contestations de projets. Je regrette aussi que le collectif vive au rythme des échéances juridiques ou consultatives et use toute son énergie dans cette voie surtout lorsque celle-ci n'a aucun poids véritable sur le blocage du projet.

GA : *D'ailleurs où en sont les recours juridiques ?*

Geneviève: Un référé suspendant le commencement des travaux en attendant le jugement sur le fond a été gagné au tribunal administratif (TA) de Toulouse le 2 avril 2022 au vu de l'absence d'étude d'impact de Coucoco mettant une gifle à la Dreal qui avait accordé une dérogation et à la préfète qui l'avait signée. Cette suspension des travaux est remise en cause car Coucoco vient de fournir « une étude » d'impact, déjà contestée par la Mission régionale d'autorité environnementale et l'Office français de la biodiversité et de déposer à la mairie de Montbel un « permis de construire modifié ». Celui-ci sera accordé par la mairie, qui est favorable au projet, rendant finalement possible le commencement des travaux. L'opposition pourrait bloquer juridiquement les travaux en gagnant un second référé suspensif à présenter au TA, puis, plus tard, en l'emportant sur les jugements sur le fond. Cependant, la focale de notre collectif autour de la voie juridique est-elle incontournable ? Il existe des luttes gagnées sans l'emprunter. Les recours juridiques n'entraînent-ils pas une baisse de la mobilisation, de la détermination et de la réflexion ? Il paraît que toutes les armes sont à utiliser, mais le juridique coûte cher et est aléatoire. Dans ce projet on constate que les lois censées protéger le site sont en réalité contournées par des dérogations et empêchent les recours. Cette croyance dans la justice qui serait juste et protectrice entretient l'illusion de sa neutralité. On peut se demander ce qu'il restera le jour où on aura gagné ou perdu si on ne s'est intéressé qu'à Montbel, si on a raboté ce qui aurait pu être dit, si le monde d'après est le même que celui d'avant ? Je pense que nous devons nous ouvrir à une critique plus globale, car, comme disaient des anti-éoliens du village de Camarade (Ariège) dont la lutte a été gagnée sans recours en justice : « L'aménagement du territoire est un projet global qui détruit bien plus que nos sites remarquables ».

le Guide de l'ANTI TOURISME

N°3

Printemps 2023

UN MOMENT D'ÉCHANGES

REPORTAGE

COUPE DU MONDE

Le Qatar bannit l'amour !

Groupes Événements

GOLF

LA QUÊTE DE L'OR BLANC

ET LA QUÊTE DU CHAUD

TERRAIN



VOTRE

JEU

en route

pour les JO



Sommaire

Un succès fou !.....	3
Encore un projet de trop : les Sublimes routes du Vercors.....	4
Les brèves.....	6
Un avenir sombre pour la montagne Noire.....	13
La Coupe du monde de football et le tourisme à quel prix.....	21
Interview : à Montbel on se bat contre les cabanes.....	31
L'avenir des montagnes.....	37
Ailleurs on s'oppose au tourisme.....	41
On rebat les cartes... postales !.....	45